

**Programme multi-acteurs d' Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire
et Nutritionnelle dans l'Atacora (AMSANA) – ex-FBSA - BENIN**

Appréciation intervention PROTOS (NN 3017145) – Rapport final

Recevabilité administrative

Rapport narratif final	x
Rapport financier	x
Cadre de suivi actualisé	x
Justificatif contribution propre	
Déclaration de créance	/
Plan d'action budgétisé de l'année suivante	/
Budget détaillé de la tranche suivante	/

Données générales

Titre du programme/projet: Intervention PROTOS au sein du programma d' Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora (AMSANA)
Pays : Bénin
Nom de l'organisation: PROTOS
Période d'exécution du projet/programme: Rapport final (mai 2021)
Période de rapportage: rapport final dernière année
Numéro de la tranche + Budget de la tranche rapportée: 5 è tranche
Budget dépensé pour la période rapportée 4 : pas d'application

RAPPORT NARRATIF

Pour rappel : Au sein du programme AMSANA l'ONG PROTOS intervient

- au niveau du **sous-résultat 1.1** « Production plus élevée et plus durable de produits maraîchers de contre-saison » et
- au niveau du **sous-résultat 3.4**, « Accès amélioré à un service de l'eau potable pour les populations de la zone d'intervention ».

1. Gestion axée sur les résultats: cadre de suivi actualisé (avec situation de référence), Matrice de gestion des risques; évaluation

La gestion axée sur les résultats était/est la pierre angulaire des programmes multi-acteurs du FBSA. Vu la forte interdépendance des projets d'un programme multi-acteurs FBSA, un suivi minutieux des résultats des différents projets s'impose. La gestion axée sur les résultats est l'outil par excellence qui permet de suivre et évaluer les avancées/retards des projets et de mesurer l'atteinte des résultats escomptés des projets individuels et du programme.

En début du programme (2016) des indicateurs pour le programme et les projets individuels ont été identifiés conjointement par les organisations partenaires lors d'un atelier au Bénin. La définition de la situation de référence a également fait l'objet d'un exercice commun. Chaque année les partenaires renseignent les valeurs des indicateurs et les intègrent dans le cadre de suivi.

Pour le projet de PROTOS, les indicateurs suivants ont été identifiés au niveau outcome :

- pour le sous-résultat 1.1 « Production plus élevée et plus durable de produits maraîchers de contre-saison »
 - Proportion de ménages ayant accru la valeur nette de leur production
 - Evolution des superficies exploitées/aménagées
 - Evolution du nombre de bénéficiaires et de ménages appuyés
- pour le sous-résultat 3.4 : « Accès amélioré à un service de l'eau potable pour les populations de la zone d'intervention »
 - Score de satisfaction des ménages par rapport au service public de l'eau dans les 4 communes
 - Nombre de personnes supplémentaires desservies par les ouvrages réalisés et réhabilités dans le cadre d'AMSANA
 - Durée moyenne de rupture de service pour cause de grosses pannes au niveau des ouvrages simples des 65 villages ciblés

La valeur des indicateurs est mesurée à la fin de chaque tranche.

- La proportion des ménages appuyés par le volet maraîchage de Protos ayant accru la valeur nette de leur production a atteint la cible attendue de 80%. Les disparités entre les sexes se sont comblées. La proportion des ménages femmes ayant accru la valeur nette de production s'est nettement améliorée pour surpasser même légèrement celle des ménages hommes (plus 80% pour les ménages femmes contre 79% pour les ménages hommes)
- La cible en terme de pôles de production maraîchère à aménager a été atteinte (9 sites) mais celle liée à la superficie attendue n'a pas été atteinte au terme du projet.
- En fin de tranche 4 sur tous les sites, sauf Didori, l'exploitation a démarré. Sur les 18,25 ha emblavés sur l'ensemble des sites, 16,50 ha le sont sur les sites aménagés soit un taux d'occupation de 81% contre 42% à la tranche précédente
- En termes de nombre d'exploitant(e)s appuyé(e)s, il y a une relative progression en passant de 260 à 370 exploitants en fin de tranche. Cette augmentation a été quasi exclusivement l'oeuvre des femmes. La cible appuyée est donc majoritairement féminine ce qui représente 65% de l'effectif total accompagné.

La matrice de gestion des risques internes et externes (p45-47) a été actualisée. Elle décrit : (1) les risques identifiés lors de la formulation du programme ; (2) les conséquences ; (3) le niveau de risque résiduel ; (4) les mesures de mitigation et (5) le risque résiduel.

Au cours de la tranche 3, une évaluation mi-parcours du programme AMSANA a été conduite à laquelle toutes les organisations partenaires ont participé. L'évaluation a formulé des recommandations au niveau du programme et de chaque organisation partenaire individuelle. Les différents organisations prendront les mesures nécessaires pour répondre aux recommandations.

2. Etat d'avancement du projet/programme vis-à-vis des résultats escomptés

Degré d'atteinte de OS 1 « sécurisation de la disponibilité des produits vivriers et maraîchers et des revenus qui en découlent ».

Volet maraîchage professionnel.

- La proportion des ménages appuyés par le volet maraîchage de Protos ayant accru la valeur nette de leur production a atteint la cible attendue de 80%. Les disparités entre les sexes se sont comblées. La proportion des ménages femmes ayant accru la valeur nette de production s'est nettement améliorée pour surpasser même légèrement celle des ménages hommes (92.6% pour les ménages femmes contre 91% pour les ménages hommes).
- Au niveau du volet maraîchage professionnel, 9 sites ont été aménagés pour une superficie totale de 21,91 ha. Si la cible en termes de nombre de pôles de production maraîchère aménagés

est atteinte, celle de la superficie aménagée (36 ha au terme du projet) n'a pas été atteinte (explication p13)

Volet eau potable – OS 3

- Le score de satisfaction des ménages par rapport au service public de l'eau dans les 4 communes de Boukoumé, Cobly et Tangiéta s'est amélioré passant de 3 (assez satisfait) à 3.4. La cible qui devait atteindre 4 (très satisfait) n'a pas été atteinte. Cela s'explique par les différentes réformes engagées par le gouvernement dans ce secteur (taux de réalisation de 40%)
- Le nombre supplémentaire de personnes desservies par les ouvrages réalisés ou réhabilités : la cible attendue en fin de projet était de 5000 personnes supplémentaires. La cible a été largement atteinte en tranche 3 déjà avec 5 500 personnes supplémentaires (taux de réalisation de 110%)
- La durée moyenne de rupture de service pour cause de grosse pannes au niveau des ouvrages simples des 65 villages ciblés est passée de 50 jours en 2018 à 60 jours actuellement (contre 201 jours en début de projet). La valeur cible étant de 15 jours, elle n'a donc pas été atteinte mais le taux de réalisation est quand même de 76% (la remise en cause de la maîtrise d'ouvrage communale du fait de réformes gouvernementales en est la principale cause)

En conclusion, l'aménagement des sites de production maraichers (9 pôles avec maîtrise totale de l'eau) a permis d'augmenter la quantité d'eau disponible pour l'irrigation sur les sites de production. Cela a permis les cultures de contre-saison sur des cultures plus tardives. Cela a permis une augmentation de la production et donc une augmentation des revenus pour le producteur. Concernant l'eau potable, la réalisation des ouvrages et la professionnalisation de leur gestion a permis une amélioration en terme de disponibilité chez les usagers. Cependant la création de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau potable en milieu rural (ANAEPMR) a arrêté le processus d'accompagnement en cours avec comme conséquence une accumulation de dysfonctionnements.

3. Problèmes constatés et retards

- Sur le plan sécuritaire, la zone d'intervention a connu des agitations avec des actions des djihadistes en provenance du Burkina Faso. Ceci s'est surtout traduit par l'enlèvement de 2 touristes Français dans le parc de la zone d'intervention du projet. La zone a été ainsi déclarée « zone à risque ».
- Suite à la mise en œuvre des réformes dans le secteur de l'eau, la création de l'ANAEPMR n'a malheureusement pas permis de continuer le processus d'accompagnement de la gestion des ouvrages. De plus des normes de construction d'ouvrages d'eau potable et de leur mode de gestion ont été modifiées ce qui a rendu inopportun la mise en œuvre de certaines activités dans ce secteur au profit des communes.
- Sur le plan sanitaire la dernière année d'exécution a été touchée par la crise du Covid 19. Certaines activités de la stratégie de sortie n'ont pas pu être exécutées convenablement. Une partie de l'équipe d'exécution a été testée positive au Covid ce qui a impacté négativement la mise en œuvre du chronogramme de désengagement du projet.

4. Réajustements nécessaires proposés par le partenaire ou par le "comité de pilotage"

Le retard accusé dans la finalisation des travaux d'aménagement des sites maraichers a amené le comité à faire des recommandations (vp 18) dont entre autre : sensibilisation et préparation des maraichers quant à l'introduction prochaine du coût de l'eau des aménagements et la nécessité de réinvestir une partie de leurs revenus pour réussir la professionnalisation des producteurs ; intensifier le plaidoyer auprès des communes pour le suivi régulier des ouvrages.... Différentes recommandations ont également été faites lors des différentes missions au cours du projet et sont reprises p.19

5. Thèmes transversaux

Genre : Le genre est pris en charge de façon transversale (gender mainstreaming) ; Les actions entreprises en faveur de la promotion du genre dans les tranches précédentes ont été maintenues. Dans le domaine du maraîchage, les réalisations concernent surtout des actions de sensibilisation dans la considération des intérêts des femmes dans l'exercice de l'activité de maraîchage. Ainsi, au cours de l'attribution des parcelles sur les sites aménagés dans toutes les communes d'intervention, les femmes ont été servies en premier.

Dans le secteur d'eau potable, une formation spécifique à la prise en compte du genre dans les activités des différents acteurs a été organisée avec les outils innovants comme le dialogue valorisant et les mini focus groupes pour la détermination des bonnes pratiques en matière de l'intégration du genre.

Environnement : la question environnementale dans la mise en oeuvre du projet est traitée sous l'angle de la gestion intégrée des ressources en eau et de la promotion des pratiques agroécologiques. A cet effet, la mise en oeuvre des plans d'actions GIRE élaborés s'est intensifiée sur l'ensemble des sites. Il a été question du reboisement des berges et des versants de retenues d'eau et des ruisseaux en essences fruitières, la réalisation des mesures antiérosives comme les cordons pierreux, les diguettes végétalisées...

6. Synergies/Complémentarité

Plusieurs synergies ont été développées avec les autres acteurs du programme (p. 39-40 du rapport précédent) :

Enabel

Les actions de synergie avec Enabel dans le cadre de l'initiative fer vert à travers les AP SAN (Actions Prioritaires de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) des communes se sont poursuivies. travers cette action, Enabel a financé l'acquisition du matériel de tissage du grillage et la mise en place des grillages autour des périmètres maraîchers. Protos a assuré l'acquisition et la plantation des plants pour réaliser des haies vives afin de renforcer les grillages. Dans le cadre de l'intégration du maraîchage et de la pisciculture, Enabel a réalisé et empoissonné des bassins piscicoles au niveau de 2 sites maraîchers (Koutangou et Barka). Enabel a aussi conduit sur les sites maraîchers de Protos une étude d'analyse de la sécurité alimentaire des produits maraîchers

Louvain Coopération:

La collaboration avec LC s'est surtout poursuivie sur l'appui conseil en gestion donné aux maraîchers professionnels bénéficiaires des MIP. Afin de faciliter le transport des produits maraîchers vers les centres de consommation, LC a contribué à la mise en place d'un moyen de transport (Tricycle) pour la coopérative de Pessagou.

Iles de paix:

Avec Iles de Paix, les collaborations se sont poursuivies sur les aspects suivants :

- la connaissance des circuits d'approvisionnement en intrants spécifiques au maraîchage.
- les pratiques agroécologiques
- la sécurisation administrative du foncier des sites maraîchers

Croix Rouge Belgique :

Au cours de cette tranche, très peu de synergie ont été développées avec la CRB

Des synergies externes ont également été développées (vp 40 du rapport précédent)

7. Leçons apprises

Différentes leçons apprises sont décrites pour chaque volet (maraîchage et eau potable). (vp 24 et 25) dont : objectif un peu trop optimiste (mobiliser 7m3 d'eau/h/ha en 5 ans est risqué eu égard aux travaux à effectuer en 5ans) ; le forage à gros débit n'est pas une solution passe partout pour mobiliser l'eau souterraine à des fins de production maraîchère, on a constaté bcp de forages négatifs et donc pas toujours une présence d'une source souterraine + problèmes de débits trop faibles ; d'un point de vue technique, la réalisation de pompes solaires dans l'Atacora est périlleux vu le manque d'expérience des entreprises en la matière.

8. Remarques générales
Dans son ensemble le projet de PROTOS au sein du programme AMSANA a atteint de bons résultats. La mise en oeuvre du projet a induit des changements tels :
<ul style="list-style-type: none">➤ L'amélioration de la disponibilité des produits maraîchers➤ L'amélioration de la nutrition des ménages grâce à cette production➤ L'amélioration des revenus des ménages (grâce à la vente de ces produits)➤ Amélioration du statut des femmes car elles participent activement à l'animation des coopératives et ont accès aux facteurs de production comme la terre, le matériel. Le nombre de femmes appuyées est passé de 151 en 2015 à 243 en 2020.➤ Meilleure prise en charge par les ménages de la scolarité des enfants➤ La réalisation d'infrastructures d'eau potable de très bonne qualité➤ La mise en place d'un système de gestion de l'eau efficace➤ ...

RAPPORT FINANCIER

Taux d'exécution du budget (%)
Le taux d'exécution de la tranche 5 du projet de Protos dans le programme AMSANA est de 95.7% , soit des dépenses s'élevant à 369 184 € pour un montant de 385 758 € . .
Le taux de dépenses sur les 5 années du projet est de 99.2 %
Les dépenses sont-elles justifiées et correspondent-elles aux dépenses prévues?
Oui
Adaptations budget
/
Budget pour la tranche suivante
Rapport final- projet terminé

Florence Deschuytener,
Cheffe du service Afrique de l'Ouest.

En annexe: Rapport narratif et financier